

COMPTE-RENDU DE LA CAPC Cat B DU 13 FEVRIER 2013

Premiers arrivés, premiers servis...

La Commission Administrative Paritaire Centrale N° 5 (CAPC) s'est réunie le 13/02 avec pour objet l'examen des demandes en révision des cadences d'avancement des contrôleurs de 2ème classe, contrôleurs de 1er classe et des contrôleurs principaux au titre de l'année 2012. Pour mémoire toutes les organisations y sont représentées, (hormis le SNCD et la CFTC),

Pour ce qui concerne l'examen des dossiers de contrôleurs de 2ème classe pour lesquels nous avons siégé, nous avons examiné l'ordre du jour suivant : 22 demandes en révision de cadencement et/ ou d'appréciations ont été examinées et soumises au vote.

« **Premiers arrivés, premiers servis** ». En effet le Président de la CAPC nous a indiqué le volant de mois disponible au titre de l'année 2012 soit 25 mois restants. Pour mémoire, l'année dernière, il y avait 28 mois à attribuer pour l'ensemble des recours formulés. Pour l'UNSA Douanes, nous dénonçons cet exercice infantilisant et totalement injuste qui conduit les agents à la démotivation et à la frustration !

Ces faits ayant été rappelés, la CAPC a statué sur les dossiers mis à l'ordre du jour et seuls 4 mois de réduction de cadencement ont été octroyés par la CAPC pour les C2.

A l'issue de l'examen du 15ème dossier, le président de la CAPC a laissé entendre à l'ensemble des représentants du personnel qu'il ne serait plus en mesure d'attribuer de mois pour les dossiers des contrôleurs de deuxième classe à venir soit les 7 dossiers restants. Le dernier mois ayant été attribué, nous avons ensuite logiquement refusé de prendre part au vote (à l'exception du dernier dossier), suivis par la CGT Douanes et l'USD – FO.

Malgré « l'excellence » de certains dossiers qu'il soulignait Président de la CAPC , a regretté lui-même « **l'exercice contraint** » qui ne lui permet pas de récompenser ces dossiers à leur juste valeur...

Pour résumer :

« Frustration, aberration : vive la notation ! »

Vos représentants en CAPC

**Frida LOURI – Hervé GADOULEAU
Yannick LE GOULIAS – Ingrid GADOULEAU**